



DEBAT D'ORIENTATION GENERALE

Intervention de Monsieur Jacques PELISSARD, président de l'AMF

Chers collègues,

Comme vous le savez, c'est une page personnelle de ma vie à l'AMF qui se tourne avec ce 97^{ème} congrès.

C'est avec une réelle émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui. Je préside depuis 2004 notre association avec une ardente ambition, celle que chacun puissent se reconnaître dans son action.

J'ai souhaité incarner la conviction que les maires dans notre République ont une place à part.

Oui, mes chers collègues, je connais votre attachement à votre territoire. Vous portez haut et fort les couleurs des métropoles, des villes, du périurbain, du rural ou de l'ultramarin. Je respecte et j'ai toujours défendu votre diversité.

Oui, mes chers collègues, je sais que certains d'entre vous n'affichent pas d'étiquette politique, que d'autres revendiquent des sensibilités de gauche, d'autres revendiquent des sensibilités de droite, du centre ou d'ailleurs. J'ai moi-même des convictions solides mais j'ai toujours défendu le pluralisme de notre association.

Oui, chers collègues, j'ai plaisir à vous entendre parler de vos paysages de montagne, de littoral et de plaine, parce que vous en parlez avec un attachement charnel à votre mandat.

Nous sommes, chers collègues, des maires et des présidents de communautés de France et, au-delà de nos différences, nous portons ensemble la

responsabilité d'être le 1er maillon de la République et nous sommes au service du pays, dans l'unité.

Je veux en voir l'illustration dans les propos amicaux et chaleureux d'André Laignel, 1^{er} vice-président délégué de l'Association des maires de France, qui viennent vraiment de me toucher beaucoup. Merci, cher André.

Avec toi, nous avons été concurrents lors d'échéances internes, lors de compétitions internes. Parfois, ces confrontations électorales furent acharnées, mais elles furent toujours franches, elles furent toujours loyales et je crois, il faut le dire, qu'avec André, nous avons joué ensemble le jeu de l'unité de l'Association des maires de France.

Oui, cher André, tu es du Berry, moi je suis des montagnes du Jura. Pays du fromage de chèvre pour toi, pays du comté pour moi. Pays du vin du Valençay pour toi, pays du vin jaune pour moi, c'est dire que l'unité n'était pas gagnée d'avance ! Mais nous avons appris à dépasser nos différences, à fédérer nos énergies, à nous enrichir de notre complémentarité. C'est vrai, cher André, que nous avons réussi à mettre en place, à partager, une authentique amitié.

Merci, cher André, pour ta différence, merci pour les combats que nous avons livré ensemble et qu'avec vous tous nous avons gagné pour l'Association des maires de France.

Depuis 10 ans, chers collègues, à la tête de l'AMF, j'ai voulu porter cette conviction que ce qui est le plus important, c'est ce qui nous rassemble.

C'est pourquoi, j'ai placé mon engagement à vos côtés au-dessus de toutes les considérations partisans.

Sur la question scolaire, sur les réformes de taxe professionnelle, sur les réformes territoriales, quel que soit le gouvernement, j'ai subi des critiques de tous les groupes politiques, et très franchement, je peux vous le dire, cela m'a rassuré ! Pour certains, je ne soutenais pas assez le gouvernement, j'en faisais trop pour contester telle mesure proposée par tel gouvernement ; pour d'autres, je n'en faisais pas assez...

Mais, chers collègues, investi de votre confiance, j'ai assumé en conscience mon rôle en défendant les valeurs qui nous unissent et les principes qui guident l'action des maires de France. Alors que je vais bientôt quitter cette présidence, je suis fier du travail que nous avons accompli ensemble.

Mes remerciements vont aux instances de l'AMF, le Bureau. Le Bureau, il y en a une partie à gauche, une partie à droite, mais, c'est amusant, je peux vous dire que leur composition est mélangée, ce qui prouve, là encore, l'unité de l'AMF. Il y aussi le Comité directeur, les présidents et les rapporteurs des commissions et groupes de travail, tous se sont investis pour le travail de notre association.

Notre institution, forte et respectée, ne le serait pas non plus sans la loyauté, le travail et la compétence de ses personnels. Merci à eux et merci à leur directeur général, Monsieur le préfet Rollon Mouchel-Blaisot, qui travaille avec moi depuis quatre ans et qui est vraiment un super, un remarquable directeur général des services de l'Association des maires de France. Merci au personnel de l'AMF.

Grâce à vous tous, l'AMF est reconnue pour la fiabilité de ses analyses, la justesse de ses revendications.

Grâce à vous tous, l'AMF présente une gouvernance partagée, une gouvernance pluraliste, un fonctionnement rigoureux, des finances saines, on l'a vu avec Jean Launay.

Mes remerciements vont aussi aux responsables des associations départementales.

Je veux saluer, en effet, le travail des Présidents, des équipes administratives des associations départementales qui constituent le véritable maillage territorial de l'AMF et qui ont mis en place avec nous un réseau efficace.

Je veux également saluer – plusieurs sont ici présents – les associations catégorielles : les grandes villes, les moyennes villes, les petites villes, les maires ruraux, les élus du littoral comme

de la montagne, les élus d'Ile-de-France comme de la banlieue, bref tous ont une part importante dans la vie de nos communes et j'ai souhaité, j'ai voulu, que des présidents d'associations soient, de droit, membres associés du bureau de l'AMF afin de définir ensemble des positions communes et donc des positions fortes.

Demain, chers collègues, je souhaite que ces associations nationales catégorielles du bloc local réfléchissent à un rapprochement avec l'AMF, qui s'engage de son côté à respecter les identités et les problématiques spécifiques.

Chers collègues, dans une période budgétaire difficile, dans une période de disette budgétaire, qui peut croire que nous pourrions encore et toujours multiplier les frais d'adhésion de nos communes et EPCI à plusieurs associations ?

Lors de la discussion de la réforme de la taxe professionnelle, l'AMF a fédéré le bloc local et, au sein de ce bloc, l'ensemble des collectivités, rurales et urbaines.

Si nous n'avions pas été unis, aurions-nous obtenu les 26% de Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises alors que le projet du gouvernement, ce n'est pas n'importe quel projet, présenté en Conseil des ministres ne prévoyait aucune part au profit des communes et du bloc local ? Nous étions exclus de la répartition du produit de cet impôt.

Aujourd'hui, face aux contraintes financières inégalées qui s'imposent à nous, j'en appelle à une unité renforcée de nos associations avec des commissions communes, des moyens partagés car, chers amis, l'union fait la force.

Je veux aussi vous dire ma sérénité pour l'avenir de notre association.

J'ai souhaité proposer à mon ami François Baroin de se porter candidat à ma succession car, chers amis, j'ai voulu assurer le renouvellement générationnel.

Avec la confiance que vous aurez l'occasion de lui témoigner lors de ce congrès, il sera sans nul doute une grande voix républicaine au nom des maires et présidents de communautés.

L'accord de gouvernance conclu entre lui et André Laignel, auquel, vous vous en doutez je ne suis pas complètement étranger, sera déterminant pour affronter ensemble la période actuelle, qui sera cruciale pour nos collectivités.

Je suis heureux d'avoir contribué à présenter une équipe unie, un tandem, François Baroin et André Laignel, le futur 1^{er} vice-président délégué, qui seront aux antipodes des querelles partisans.

Chers amis, l'esprit républicain commande parfois de dépasser cette attitude, ces petits jeux et ces calculs d'un autre temps. La France serait-elle condamnée au sectarisme ? L'accord conclu entre François Baroin et André Laignel montre qu'on peut trouver des voies de raison et des voies de sagesse.

Nous avons fait, en effet, André Laignel l'a excellemment dit, le choix de l'unité dans le respect des différences car la gravité de la situation l'imposait. Cette unité, dont j'ai été, chers collègues, le gardien vigilant, a fait la force de l'Association des maires de France.

Et permettez-moi exceptionnellement une réflexion libre et personnelle.

Je souhaite que cette véritable maturité politique dont l'AMF a fait la preuve puisse être demain déclinée au niveau national s'agissant de la gestion de notre pays.

Vos applaudissements, chers collègues, me pousse à continuer.

A quoi assistons-nous aujourd'hui ?

La majorité actuelle a souvent supprimé des dispositifs mis en place par le précédent gouvernement : défiscalisation des heures supplémentaires, réforme territoriale et j'en passe... De son côté, tel postulant à des fonctions présidentielles en 2017 annonce déjà l'abrogation de certaines lois.

Quelle que soit, chers amis, la majorité en place, l'alternance pratiquée comme une revanche frontale est à mon sens pénalisante pour la France toute entière.

Notre pays ne peut vivre sereinement et efficacement des politiques chaotiques dont les responsabilités sont partagées entre clans antagonistes et qui font perdre tant et tant de temps au pays.

Il nous faut, entre responsables politiques, qui ont du courage et une volonté constructive, traiter ensemble pour notre pays :

- les dossiers bien identifiés des réformes indispensables,
- pendant une durée déterminée,
- dans le respect de l'identité philosophique et politique de chacun.

Cette action conjuguée de réformes pour notre pays permettra sa nécessaire modernisation, son vital rassemblement, condition de son redressement et donc de son rôle européen et de ses performances mondiales.

Sur le fond, mes chers collègues, je vais évoquer avec vous l'action de l'AMF dans trois domaines : il y aura des redites, mais à la limite, ces redites sont encourageantes parce que, entre André Rossinot, André Laignel et moi-même, cela montre précisément, dans les faits et dans la pensée, dans la réflexion, l'unité de l'action de l'association des maires de France.

J'ai, au nom de l'AMF, toujours tenu un discours responsable en matière de finances publiques. Dans nos propos, au nom de l'AMF, il n'y a jamais eu de démagogie. D'ailleurs, cette rigueur fait partie de notre quotidien.

Comme maires, la 1^{ère} règle que nous apprenons, c'est de ne pas confondre fonctionnement et investissement, de savoir que le fonctionnement seul est financé par nos impôts. Par contre, en ce qui concerne l'investissement seul, nous pouvons avoir recours à l'emprunt.

Bien sûr, nous devons maîtriser la dette du bloc local mais sachons expliquer qu'elle est très minoritaire et stable, ne constituant que 9.5% de la dette publique totale.

Bien sûr, nous devons participer à une gestion responsable des comptes publics et les maires n'ont jamais été des demandeurs (j'avais même dit des quémandeurs) maximalistes des subventions financées par le déficit budgétaire.

Mais nous ne pouvons subir un effet ciseau infernal : cela a été dit, moins de dotations (moins 28 milliards entre 2014 et fin 2017, c'est moins 30 % de la DGF) et plus de charges, voilà un effet ciseaux, qu'avec André Laignel nous avons dénoncé.

Disons-le clairement, la baisse des dotations aura un effet sur nos investissements ; la baisse de l'investissement, c'est moins d'activité locale, moins de croissance nationale alors que celle-ci est déjà en berne.

Les 13 000 motions délibérées par vos conseils municipaux – et elles continuent à venir, elles viennent de tout le pays – dénoncent la baisse aveugle des dotations, l'augmentation non jugulée des charges.

Disons-le clairement, la mutualisation, c'est une nécessité, les économies, c'est une nécessité, les réformes oui, mais elles ne permettront pas de combler cette saignée. Ne trompons pas, chers collègues, nos concitoyens ! Ne mettons pas les élus dans une position intenable !

L'Etat doit assumer les conséquences de ses décisions. Il est trop facile de stigmatiser une

hausse des effectifs alors qu'elle est provoquée par des politiques d'Etat (je pense aux crèches ou aux TAP) ou encore aux missions nouvelles comme l'instruction des permis de construire.

Je souhaite également dénoncer la volonté insidieuse de transférer la charge de l'impôt national vers l'impôt local.

Les difficultés de l'Etat à conduire des réformes structurelles ne doivent pas l'amener à se défausser sur la fiscalité locale. A chacun de prendre ses responsabilités.

Deuxième thème, qui n'a pas été abordé par André, c'est les rythmes scolaires. Il montre la démarche et la méthode qui ont été suivies par notre association. Ce sujet, chers collègues présentait toutes les caractéristiques pour générer au sein de nos instances des confrontations. Cette réforme était en effet marquée par des aspects politiques nombreux et des querelles partisanes sensibles.

Elle suscite également des bouleversements dans notre vie locale que chacun d'entre vous a pu mesurer : organisation des transports, recrutements des animateurs, utilisation des équipements publics.

Le maire, qui veut bien faire, a été placé au cœur d'une nouvelle attente éducative suscitée par le Gouvernement sans qu'il soit clairement exposé que les moyens manqueraient. En clair, c'était : les annonces pour le Gouvernement, les ennuis pour les maires !

Je l'avais dit ici même à Monsieur Peillon l'année dernière, le retour à la semaine de quatre jours et demi aurait dû être assuré par l'Education Nationale avec ses moyens humains et financiers. Le gouvernement a préféré confier cette responsabilité aux communes ; c'était plus facile !

Il a fixé les horaires de ses personnels enseignants, c'était son pouvoir et sa responsabilité.

Maires, nous respectons les décrets et les lois de la République et l'AMF a été légaliste mais combative.

J'ai, chers amis, chers collègues, entendu les reproches, ils étaient nombreux, qui nous étaient adressés.

Mais je savais qu'à la fin, les maires se retrouveraient seuls devant les parents d'élèves avec leurs attentes et seuls pour organiser le temps périscolaire ainsi libéré.

Nous sommes responsables et non démagogues. Il nous incombait donc d'obtenir des avancées concrètes pour les communes et nous avons porté un discours légitimement exigeant sur les soutiens financiers qui étaient indispensables.

En novembre 2012, quand nous avons reçu ici même le Président de la République, nous avons obtenu la création d'un fonds d'amorçage.

En novembre 2013, nous avons obtenu du Premier ministre que ce fond d'amorçage soit prorogé pour 2014 et donc bénéficie à toutes les communes, pas uniquement à celles qui avaient mis en place le dispositif dès septembre 2013.

Cette année, nous avons dénoncé l'article 55 du projet de loi de finances pour 2015 qui prévoyait la suppression de cette aide et nous avons obtenu qu'elle soit maintenue pour la prochaine rentrée scolaire. Merci au Premier ministre, Monsieur Valls, qui a arbitré en notre faveur pour le maintien de ce soutien dans le cadre du fonds d'amorçage, dont je souhaite qu'il devienne un fonds de soutien pérennisé.

Et puis, parallèlement, nous avons, pendant des mois, négocié intensément avec la Caisse nationale des allocations familiales et les différents ministères, afin d'obtenir des accompagnements financiers et des assouplissements indispensables en matière de normes d'encadrement par exemple. Ce fut un travail technique considérable, assumé par les élus et par les personnels de l'AMF. Nulle autre association ne s'est livrée à cette tâche. Cela a été un travail considérable, efficace que nous avons conduit ensemble.

Si je résume, chers collègues, l'AMF s'est fédérée autour d'une recherche constante et pugnace de résultats tangibles pour ses adhérents plutôt que de se contenter de critiquer pour ensuite laisser choir ses élus.

Demain, sur ce sujet comme sur d'autres, il faudra qu'une évaluation de cette réforme soit opérée pour en déterminer le rapport coût-avantage.

Le dernier sujet que je souhaite aborder devant vous me tient particulièrement à cœur, comme à André. Il s'agit de la place de la commune dans la réforme territoriale.

Dès le début, j'ai énoncé au nom de l'AMF et de son Bureau une triple affirmation :

Tout d'abord, la décentralisation devrait reposer sur une loi-cadre déterminant l'articulation globale de la nouvelle organisation territoriale de la République décentralisée.

Quand on veut réformer, il faut montrer le chemin !

En second lieu, toute réforme doit être précédée d'une évaluation financière de son impact financier. C'est ma deuxième conviction.

La troisième, c'est que la véritable réforme viendra du terrain, qu'elle viendra de nous.

L'AMF dans cette optique a porté quatre vérités :

1/ Nous sommes opposés à la fixation d'un seuil de 20 000 habitants pour les intercommunalités. C'est trop peu en zone urbaine et bien souvent, cela n'a aucun sens en zone rurale.

Avec André Laignel nous avons la même démarche – je n'ai pas vu son discours, il n'a pas vu le mien, mais la coïncidence est tout à fait significative et porteuse d'espoir : laissons l'intelligence collective des élus déterminer le territoire d'un bassin de vie cohérent où le citoyen adhère, trouve ses repères, est donc partie prenante de l'action collective.

2/ Nous, les maires, nous avons été en pointe du changement territorial avec le développement de l'intercommunalité, outil au service des communes. Je tiens à le redire, l'intercommunalité est un outil au service des communes.

Nous avons aussi inventé la mutualisation. Aujourd'hui, tout le monde parle de mutualisation : schéma de mutualisation, coefficient de mutualisation. Mais avant la loi du 13 août 2004, la mutualisation n'était pas sécurisée juridiquement. C'est nous qui avons obtenu son inscription dans la loi du 13 août 2004, comme dans celle du 16 décembre 2010.

Mais il nous faut conserver une mutualisation adaptée à nos territoires, qu'elle soit descendante, de l'intercommunalité aux communes ou qu'elle soit ascendante, de telles communes vers l'intercommunalité, il faut que cela soit une mutualisation librement définie par une majorité qualifiée.

3/ Il nous faut conserver l'intérêt communautaire.

Telle compétence est mieux exercée à moindre coût par l'intercommunalité, elle devient d'intérêt communautaire et nous la transférons. Par contre, tel élément de compétence ressort de l'action de proximité, laissons les élus et le personnel de la commune l'assurer.

La situation n'est pas identique sur l'ensemble du territoire, faisons là encore confiance, chers collègues, à l'intelligence collective des élus pour positionner le curseur de l'intérêt communautaire !

4/ Enfin, il nous faut affirmer que des schémas pourront être proposés au niveau de la région ou du département, mais pour être prescriptifs, ils devront être co-élaborés avec les communes ou leurs intercommunalités.

En toute matière, par rapport à l'Etat, par rapport aux régions, par rapport aux départements, les maires de France, je le dis solennellement, ne sont pas des supplétifs.

Ils participent à l'action publique, ils la déclinent sur leur territoire, souvent ils en font la pédagogie, ils doivent être des co-acteurs des politiques territoriales et non des sous-traitants.

La commune, mes chers collègues, en terme de démocratie, de solidarité, de proximité, est la structure la plus efficace que nous connaissions.

Le maire et son équipe déploient, pour un coût modeste, des actions en tous domaines pour faire face aux problèmes, pour porter ou pour aider à porter des projets.

Mais il faut que la commune soit forte et la formule de la commune nouvelle, regroupant des communes sur la base du volontariat, peut être un outil pertinent au profit du tissu local.

Souvenez-vous, nous avons acté, lors de la résolution générale de notre dernier congrès, le fait que l'AMF porterait cette réforme de structure. Après validation par le Bureau ici présent, j'ai présenté et fait voter à l'Assemblée nationale, le 31 octobre dernier, une proposition de loi dans ce sens avec, je dois le dire là encore, l'accord du Gouvernement.

J'ai demandé qu'elle soit inscrite rapidement à l'ordre du jour du Sénat afin que les communes volontaires puissent réellement bénéficier des avantages financiers consentis et des souplesses institutionnelles prévues.

Mes chers collègues, redessignons ensemble la carte des communes !

Des petites communes pourront fédérer leurs moyens. Un bourg-centre pourra être renforcé. L'intercommunalité pourra se transformer en commune nouvelle. D'autres pourront réduire la fracture périurbaine. Il n'y a pas de directives, il n'y a pas de circulaires venues d'en haut. Il vous appartient de définir l'organisation la plus efficace et la plus adaptée aux logiques de vos territoires.

Chers collègues, chers amis, je ne veux pas me dérober. Je veux vous dire comme toujours la vérité, ma vérité :

Soit nous portons courageusement cette réforme qui permettra à la commune de jouer pleinement son rôle

Soit de nombreuses communes se transformeront en coquilles vides.

Voulons-nous des communes sans moyen financier, sans vitalité démocratique car les difficultés à constituer des listes s'accroîtront ? Voulons-nous des communes sans perspective de développement et un jour ces communes disparaîtront ?

Avec des communes moins nombreuses mais plus fortes, je veux replacer les intercommunalités dans une logique de projet.

Les services de proximité doivent revenir essentiellement à la commune. L'intercommunalité doit conserver son statut d'établissement public, et non de collectivité, en concentrant son action sur les investissements et sur les compétences structurantes.

Je souhaite que les intercommunalités puissent davantage faire appel, si elles le souhaitent, avec des moyens correspondants, aux délégations de compétences auprès du conseil général et du conseil régional.

Mes chers collègues, en créant des communes nouvelles, c'est-à-dire des communes fortes, c'est une souveraineté communale que je vous invite à retrouver, c'est une proximité que nous pourrions reconquérir pour nos concitoyens.

Une France de 2 000 « communes-intercommunalités » n'est pas le modèle que nous souhaitons. Si nous n'agissons pas, c'est le modèle qui nous sera imposé d'en haut !

Il est temps de trouver une autre solution, celle qu'appellent de leurs vœux les Français : une proximité efficace et adaptée aux enjeux du XXI^{ème} siècle, tout en agissant collectivement au niveau des bassins de vie.

Mes chers collègues, en terminant mon propos, je veux enfin vous adresser un message de soutien, d'amitié et d'encouragement.

Vous pourrez faire confiance à notre futur président et à nos instances renouvelées pour leur pugnacité à défendre nos valeurs.

L'Association des maires de France sera, comme aujourd'hui j'en suis convaincu, toujours aussi exigeante et constructive, quel que soit le gouvernement !

Elle sera toujours à vos côtés pour vous aider à faire face à l'ampleur de votre mission de maire, au service de la cohésion sociale de notre pays.

Nous connaissons tous les fragilités de la société française, les crispations qui la bloquent et les inquiétudes qui la sclérosent.

Malgré les conditions d'exercice de vos mandats, que je sais chaque jour plus difficiles, malgré les tensions toujours plus vives qui traversent la Nation, je sais que les maires tiendront bon. Et je veux témoigner à chacun d'entre vous mon estime et ma confiance.

Chers collègues et surtout chers amis, je veux vous dire au revoir en vous exprimant :

- ma gratitude pour le travail que nous avons accompli ensemble pendant 10 ans,
- mon honneur d'avoir été votre président,
- ma fierté d'avoir servi avec passion la cause des maires.

Les fantassins de la République que nous sommes, vous, moi, nous tous, n'avons jamais baissé les bras, nous ne baisserons jamais les bras.

C'est parce que la situation du pays est grave que nous devons davantage encore affirmer notre discours républicain et, forts de la confiance de nos concitoyens, servir la France, la France que nous voulons toujours plus chaleureuse, toujours plus dynamique, toujours plus fraternelle.

Chers amis, vivent les maires de France !

Merci, chers collègues, pour la chaleur de vos applaudissements. C'est vrai que je vis un moment d'émotion, un moment de reconnaissance et un moment de souvenir de victoires, de combats partagés avec tout le Bureau, avec vous tous. Merci de vous être levés pour m'applaudir, cela me va droit au cœur. C'est une joie chaude qui m'envahit grâce à vous. Un grand merci. Mais maintenant, c'est le temps du débat. J'ai vu des banderoles. Je n'avais encore jamais vu de banderoles à mon nom, pour me féliciter ou pour protester. C'est donc une grande première ce soir pour le Congrès des maires de France, pour notre 97^{ème} congrès.

Merci encore à tous du fond du cœur.